

## Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

**En 2017-2018, 1 642 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM. Les effectifs augmentent de 1,2% (1,0% hors inscriptions parallèles en Classes préparatoires aux grandes écoles et à l'université). En particulier, les effectifs sont en hausse en cursus licence (+1,6% et +1,4% hors doubles inscriptions) et en cursus master (+0,5%), mais diminuent en cursus doctorat (-0,7%).**

**Les nouveaux bacheliers sont toujours plus nombreux à l'université (+1,3% et +0,8% hors double inscriptions) mais cette hausse est plus de deux fois moins élevée que l'année précédente. Le nombre de nouveaux bacheliers est également en hausse dans les IUT (+1,5%).**

**Le nombre de nouveaux bacheliers généraux dans les disciplines générales se stabilise (-0,2% hors inscriptions en CPGE), le nombre de nouveaux bacheliers technologiques continue à augmenter en IUT (+1,5%).**

**La part des étudiants étrangers à l'université augmente légèrement : ils représentent 14,6% des inscriptions.**

## Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2017-2018

Pour l'année universitaire 2017-2018, 1 642 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM (*tableau 1 a-b-c-d*) : 1 010 200 sont inscrits en cursus licence<sup>1</sup> – dont 117 800 en IUT –, 574 100 en cursus master<sup>1</sup> et 57 900 en cursus doctorat<sup>1</sup>.

Les inscriptions à l'université sont en hausse de 1,2% par rapport à 2016-2017. Depuis la rentrée 2014, un conventionnement est obligatoire entre les lycées possédant des CPGE et un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) afin que soit mise en œuvre une double inscription de ces étudiants en classe préparatoire et à l'université. La généralisation de ces doubles inscriptions est progressive et leur prise en compte diffère temporellement sur le territoire : leur comptabilisation n'est pas exhaustive dans les effectifs présentés ici. Néanmoins ce phénomène augmente mécaniquement les effectifs : hors doubles inscriptions<sup>2</sup> (noté h. CPGE dans la suite), l'augmentation globale des inscriptions à l'université est de 1,0%, tout à fait comparable à celle observée l'an passé (+1,1%).

### Un cursus licence dont la dynamique se stabilise

Le nombre d'inscriptions est en hausse en cursus licence (+1,6%, +1,4% une fois l'effet CPGE neutralisé – *tableau 1 d*).

Le cursus licence englobe 61,5% des inscriptions à l'université sur l'ensemble du

territoire (+0,3 point par rapport à 2016-2017). Dans les DOM et en Corse, les formations du cursus licence représentent plus de 70% des inscriptions.

Hors IUT et disciplines de santé, 42,3% des effectifs du cursus licence sont inscrits en première année de licence générale (L1). Les deuxième et troisième années (L2 et L3) représentent respectivement 23,9% et 22,0% des inscrits du cursus, et la licence professionnelle 6,4%. En STAPS, la première année de licence générale représente à elle seule près de la moitié des inscriptions. En arts-lettres-sciences du langage, 10,1% des inscrits en cursus licence préparent un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

La structure des inscriptions en cursus licence par grands champs disciplinaires (hors IUT) reste très stable (*tableau 1 d*). Les étudiants sont davantage inscrits en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (SHS) qui accueillent, considérées conjointement, 36,5% des étudiants en cursus licence (+0,3 point).

La part des sciences (« sciences fondamentales et applications » et « sciences de la Terre, de la vie et de l'univers ») est plus faible mais augmente régulièrement depuis 3 ans pour atteindre 22,2% en 2017-2018 (+0,4 point); les doubles inscriptions ont

**TABLEAU 1A - Répartition par discipline et cursus LMD des effectifs universitaires en 2017-2018 pour les disciplines générales (hors IUT et santé) (France métropolitaine + DOM)**

Cursus	DAEU ou capacité en droit	Droit, sciences politiques	Administration économique et sociale (AES)	Sciences économiques, gestion (hors AES)	Pluri-droit, sciences économiques, AES	Total économie, gestion, AES	Langues	Arts, lettres, sciences du langage	Sciences humaines et sociales	Pluri-lettres, langues, sciences humaines	Total arts, lettres, langues, SHS	Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	Sciences fondamentales et applications	Pluri-sciences	Total sciences	STAPS	Total
		2 568						6 839			6 839		1 714		1 714		11 121
	Licence LMD niveau 1	56 066	13 089	31 497	938	45 524	45 540	26 098	68 419	4 273	144 330	19 935	35 637	22 463	78 035	23 420	347 375
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	32 852	7 377	19 849	494	27 720	24 758	13 912	36 026	3 420	78 116	10 675	22 018	15 331	48 024	15 414	202 126
	Licence LMD niveau 2	30 683	6 926	18 609	45	25 580	21 509	14 205	38 180	2 038	75 932	15 847	26 649	9 833	52 329	11 363	195 887
	Licence LMD niveau 3	26 969	6 898	19 651	5	26 554	19 014	14 199	40 823	869	74 905	14 538	25 728	1 004	41 270	10 680	180 378
	Licence professionnelle	1 976	741	22 410		23 151	52	775	5 204		6 031	3 188	17 391	30	20 609	670	52 437
	Autres diplômes	3 622	429	5 908		6 337	6 467	5 463	3 922	2 174	18 026	849	2 124	877	3 850	2 061	33 896
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	100		436		436	45	49	71	138	303	73	133	31	237	343	1 419
	Effectifs	121 884	28 083	98 075	988	127 146	92 582	67 579	156 548	9 354	326 063	54 357	109 243	34 207	197 807	48 194	821 094
	Évolution	1,7%	- 4,7%	3,3%	9,9%	1,5%	2,6%	0,8%	2,9%	15,5%	2,7%	- 2,2%	4,8%	8,9%	3,4%	1,6%	2,5%
	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	1,7%	- 5,3%	3,3%	9,4%	1,2%	2,7%	0,7%	3,0%	15,4%	2,6%	- 1,9%	4,7%	10,5%	3,1%	1,6%	2,3%
	Formations d'ingénieur																30 317
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>																2 154
	Master meef niveau 1			64		64	327	241	28 599	2	29 169	137	352		489	337	30 059
	Master LMD niveau 1	28 176	698	23 288	573	24 559	7 859	9 084	30 261	1 241	48 445	10 349	19 386	626	30 361	2 668	134 209
	Master meef niveau 2			90		90	321	262	26 353	22	26 958	155	338	6	499	317	27 864
	Master LMD niveau 2	21 246	627	32 725	395	33 747	7 260	8 068	26 659	979	42 966	11 799	21 013	610	33 422	2 149	133 530
	Autres diplômes	27 397	1 935	5 469	121	7 525	1 712	2 448	14 820	1 061	20 041	1 135	4 708	240	6 083	592	61 638
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	1 072					2		1	3			18		18		1 093
	Effectifs	76 819	3 260	61 636	1 089	65 985	17 479	20 103	126 692	3 305	167 579	23 575	76 114	1 482	101 171	6 063	417 617
	Évolution	0,6%	- 13,9%	- 4,5%	- 6,0%	- 5,0%	- 9,8%	- 7,3%	1,4%	- 2,5%	- 1,1%	- 1,2%	3,1%	- 21,8%	1,6%	- 14,7%	- 1,0%
	Doctorat d'université	6 861	8	3 122		3 130	2 094	5 021	11 671		18 786	10 676	15 696		26 372	536	55 685
	Habilitation à diriger des recherches	31		68		68	30	49	110	51	240	201	336	160	697	14	1 050
	Effectifs	6 892	8	3 190		3 198	2 124	5 070	11 781	51	19 026	10 877	16 032	160	27 069	550	56 735
	Évolution	2,1%	- 27,3%	- 0,7%		- 0,8%	- 1,7%	- 1,3%	- 2,4%	15,9%	- 2,0%	3,1%	- 1,1%	- 3,0%	0,6%	2,6%	- 0,2%
	Effectifs	205 595	31 351	162 901	2 077	196 329	112 185	92 752	295 021	12 710	512 668	88 809	201 389	35 849	326 047	54 807	1 295 446
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	34 024	7 377	20 285	494	28 156	24 805	13 964	36 099	3 558	78 426	10 748	24 323	15 362	50 433	15 759	206 798
	Évolution	2,1%	- 2,3%	- 1,0%	- 0,2%	- 1,3%	3,7%	1,2%	0,1%	14,8%	2,0%	- 9,6%	5,3%	4,8%	1,6%	- 1,5%	1,2%
	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	2,6%	- 4,1%	- 1,8%	- 1,2%	- 2,5%	3,9%	0,7%	0,5%	18,2%	1,9%	- 10,5%	4,0%	0,6%	- 1,3%	- 1,5%	0,5%
	Évolution	1,3%	- 5,8%	0,1%	0,9%	- 0,8%	0,4%	- 1,2%	2,0%	10,2%	1,3%	- 1,3%	3,7%	7,1%	2,6%	- 0,5%	1,2%
	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	1,3%	- 6,3%	0,0%	0,7%	- 1,1%	0,4%	- 1,3%	2,1%	8,1%	1,2%	- 1,1%	3,5%	7,0%	2,3%	- 0,5%	1,0%

Note : Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé. Les nouveaux bacheliers en cursus master sont entrés post-baccalauréat en formation de niveau master. Exemple : 1<sup>re</sup> année de formation d'ingénieur en 5 ans.

Remarque : Les évolutions dans les disciplines pluralistes (pluri-sciences, pluri-droit et pluri-lettres-langues-SHS) ainsi qu'en Lettres-arts-sciences du langage, langues et sciences humaines et sociales sont impactées par plusieurs nouvelles dispositions : la création des nouveaux masters MEEF et le conventionnement entre les universités et les établissements possédant des CPGE. Les nouveaux masters MEEF premier degré sont regroupés en sciences humaines et sociales quand les anciens masters enseignement premier degré pouvaient avoir des libellés plus précis permettant de déterminer leur discipline dominante (lettres, sciences...). Le conventionnement pour les étudiants parallèlement inscrits en CPGE influe sur les évolutions à la hausse des effectifs dans les diplômes pluri-disciplinaires, plus généralistes.

Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

**TABLEAU 1B - Répartition par spécialité de DUT des effectifs universitaires en 2017-2018 pour les IUT (cursus licence) (France métropolitaine + DOM)**

		DUT 1 <sup>re</sup> année	DUT 2 <sup>e</sup> année	Effectifs	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution
DUT secteur de la production	Chimie	1 823	1 532	3 355	-0,8 %	1 358	-0,9 %
	Génie biologique	3 472	3 162	6 634	-0,2 %	2 648	0,0 %
	Génie chimique - génie des procédés	662	525	1 187	-2,1 %	421	-1,6 %
	Génie civil - construction durable	2 794	2 131	4 925	0,3 %	2 157	2,3 %
	Génie électrique et informatique industrielle	4 571	3 506	8 077	0,6 %	3 406	4,3 %
	Génie industriel et maintenance	1 136	891	2 027	-0,7 %	739	-0,4 %
	Génie mécanique et productique	4 239	3 467	7 706	0,6 %	3 230	1,7 %
	Génie thermique et énergie	1 169	934	2 103	0,2 %	871	-3,9 %
	Hygiène sécurité environnement	953	754	1 707	-1,6 %	690	-3,0 %
	Mesures physiques	2 597	2 057	4 654	1,2 %	1 830	1,2 %
	Packaging, emballage et conditionnement	188	147	335	-4,3 %	150	8,7 %
	Qualité logistique industrielle et organisation	1 100	889	1 989	-3,3 %	701	6,4 %
	Réseaux et télécommunications	1 738	1 307	3 045	1,5 %	1 296	1,6 %
Sciences et génie des matériaux	710	482	1 192	2,1 %	530	8,6 %	
Post-DUT				323	-17,6 %		
<b>Total IUT secteur de la production</b>		<b>27 152</b>	<b>21 784</b>	<b>49 259</b>	<b>0,0 %</b>	<b>20 027</b>	<b>1,5 %</b>
DUT secteur des services	Carrières juridiques	1 404	1 030	2 434	2,9 %	1 080	2,3 %
	Carrières sociales	1 850	1 676	3 526	0,3 %	1 057	0,3 %
	Gestion administrative et commerciale des organisations	1 152	999	2 151	-0,8 %	870	1,3 %
	Gestion des entreprises et des administrations	10 787	9 110	19 897	0,5 %	8 550	2,4 %
	Gestion logistique et transport	1 386	1 185	2 571	-2,1 %	943	-4,7 %
	Information communication	1 821	1 865	3 686	-1,2 %	1 284	0,7 %
	Informatique	4 800	3 963	8 763	-1,4 %	3 750	1,3 %
	Métiers du multimédia et de l'internet	2 012	1 776	3 788	-0,4 %	1 460	-1,7 %
	Statistique et informatique décisionnelle	667	530	1 197	1,5 %	422	1,7 %
	Techniques de commercialisation	10 699	9 135	19 834	1,1 %	8 421	1,9 %
Post-DUT				733	-3,3 %		
<b>Total IUT secteur des services</b>		<b>36 578</b>	<b>31 269</b>	<b>68 580</b>	<b>0,2 %</b>	<b>27 837</b>	<b>1,4 %</b>
<b>Total</b>		<b>63 730</b>	<b>53 053</b>	<b>117 839</b>	<b>0,1 %</b>	<b>47 864</b>	<b>1,5 %</b>

Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

toujours un impact mais en terme d'évolution, il est relativement faible cette année; en effet, les conventionnements se généralisent mais leur prise en compte calendaire parmi le recensement des inscriptions se stabilise : à date identique, les enregistrements d'inscriptions d'étudiants parallèlement en classes préparatoires n'ont que peu évolué cette année. En 2017-2018, la quasi-totalité des effectifs de CPGE littéraires ont une inscription universitaire (94 %, +4 points par rapport à 2016), 56 % des effectifs de CPGE économiques (+2 points) et 63 % des CPGE scientifiques (+3 points); Les disciplines économiques, de gestion ou d'administration économique et sociale représentent 14,2 % des inscriptions, 13,7 % des inscriptions sont prises dans les disciplines juridiques, 8,0 % dans les disciplines de santé et 5,4 % en STAPS.

### Des nouveaux bacheliers qui poursuivent légèrement moins à l'université

En 2017-2018, il y a toujours plus de nouveaux entrants en première année de cursus

licence : +1,2 % et +0,9 % h. CPGE. Cette évolution s'homogénéise géographique-ment : cette année, hors inscriptions parallèles en CPGE, près des trois quarts des académies comptabilisent des effectifs de nouveaux entrants en hausse (tableau 5) et dans dix académies (les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Poitiers, Strasbourg, Guadeloupe et Guyane), le nombre de nouveaux entrants enregistre même une hausse supérieure à 3,0 %.

Parmi ces nouveaux entrants à l'université, 85,6 % ont obtenu leur baccalauréat en 2017, session où le nombre de lauréats a augmenté de 1,6 %. La plus forte hausse du nombre de bacheliers est celle des bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, avec +3,2 % de lauréats par rapport à 2016. La série technologique a enregistré également une nette hausse de lauréats (+1,5 %) et il y a eu moins de bacheliers professionnels à cette session (-1,3 %).

La croissance du nombre de bacheliers se traduit par une augmentation équivalente

de leur nombre à l'université mais la poursuite d'études universitaires et son évolution par rapport à l'an passé dépendent fortement des types de baccalauréat; 81,9 % des nouveaux bacheliers inscrits à l'université sont titulaires d'un baccalauréat général (+1,2 point par rapport à 2016-2017), 13,9 % ayant un baccalauréat technologique (-0,4 point) et 4,2 % un baccalauréat professionnel (-0,8 point).

Le taux de poursuite<sup>3</sup> des nouveaux bacheliers, qui avait augmenté les deux années précédentes, principalement en raison de la montée en charge des co-inscriptions, diminue légèrement (-0,2 point) : 45,2 % d'entre eux s'inscrivent à l'université (y compris IUT) (tableau 2). Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT se stabilise par rapport à 2016, après deux années de hausse et l'atterrissage de la mesure d'orientation prioritaire inscrite dans la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013, ouvrant plus largement

3. Le taux de poursuite à l'université de l'année n/n+1 est obtenu en rapportant le nombre de bacheliers de la session n inscrits à l'université en n/n+1 au nombre total de bacheliers de la session n.

**TABLEAU 1C - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2017-2018 pour les disciplines de santé (France métropolitaine + DOM)**

Cursus	Type de diplôme	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Pluri-santé	Effectifs
Licence	1 <sup>re</sup> année commune aux études de santé (PACES)				57 804	57 804
	PLURIPASS				944	944
	Certificat capacité orthoptiste	1 112				1 112
	Diplôme d'État audio-prothésiste	505				505
	Diplôme d'État psychomotricien	1 456				1 456
	Diplôme d'État ergothérapeute	1 296				1 296
Master	Certificat capacité orthophoniste	3 915				3 915
	Diplôme d'État de masseur-kinésathérapeute	1 807				1 807
	Diplôme d'État sage-femme	4 141				4 141
	Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire		8 020			8 020
	Diplôme d'État de docteur en médecine	46 935				46 935
	Diplôme d'État de docteur en pharmacie			19 586		19 586
	Diplôme d'études spécialisées (DES)	33 749	419	1 449		35 617
	Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)	2 191				2 191
	Capacité de médecine	2 780				2 780
Licence	Licence LMD niveau 1	29				29
	Licence LMD niveau 2	24				24
	Licence LMD niveau 3	25				25
	Licence professionnelle	41		67		108
Master	Master LMD niveau 1	719	12	101		832
	Master LMD niveau 2	984	5	209		1 198
Doctorat	Doctorat d'université	798	30	201		1 029
	Habilitation à diriger des recherches	111	5	16		132
Licence	Autres diplômes	7 513	32	429	36	8 010
Master	Autres diplômes	26 450	1 516	1 376	117	29 459
<b>Effectifs</b>		<b>136 581</b>	<b>10 039</b>	<b>23 434</b>	<b>58 901</b>	<b>228 955</b>
<b>Évolution</b>		<b>1,6%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,5%</b>
<i>dont nouveaux bacheliers</i>		<i>547</i>		<i>6</i>	<i>35 783*</i>	<i>36 336</i>
<i>Évolution (%)</i>		<i>0,9%</i>			<i>1,4%</i>	<i>1,4%</i>

\* Nouveaux bacheliers en PACES et en PLURIPASS

Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

**TABLEAU 1D - Répartition par grands champs disciplinaires en 2017-2018 (France métropolitaine + DOM)**

		Droit, sciences politiques	Économie, gestion, AES	Arts, lettres, langues, SHS	Sciences	STAPS	Santé	Total général
Cursus licence	Effectifs totaux	124 339	173 430	337 121	255 849	48 194	71 313	1 010 246
	Évolution	1,7%	1,2%	2,6%	2,6%	1,6%	-5,0%	1,6%
	Évolution hors doubles inscriptions en CPGE	1,7%	1,0%	2,5%	2,2%	1,6%	-5,1%	1,4%
	<b>Répartition</b>	<b>12,3%</b>	<b>17,2%</b>	<b>33,4%</b>	<b>25,3%</b>	<b>4,8%</b>	<b>7,1%</b>	<b>100,0%</b>
	Effectifs en IUT	2 455	46 284	11 058	58 042			117 839
	<b>Répartition IUT</b>	<b>2,1%</b>	<b>39,3%</b>	<b>9,4%</b>	<b>49,3%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>
	<b>Répartition hors IUT</b>	<b>13,7%</b>	<b>14,2%</b>	<b>36,5%</b>	<b>22,2%</b>	<b>5,4%</b>	<b>8,0%</b>	<b>100,0%</b>
Cursus master	Effectifs totaux	76 819	65 985	167 579	101 171	6 063	156 481	574 098
	Évolution	0,6%	-5,0%	-1,1%	1,6%	-14,7%	4,9%	0,5%
	<b>Répartition</b>	<b>13,4%</b>	<b>11,5%</b>	<b>29,2%</b>	<b>17,6%</b>	<b>1,1%</b>	<b>27,3%</b>	<b>100,0%</b>
Cursus doctorat	Effectifs totaux	6 892	3 198	19 026	27 069	550	1 161	57 896
	Évolution	2,1%	-0,8%	-2,0%	0,6%	2,6%	-20,8%	-0,7%
	<b>Répartition</b>	<b>11,9%</b>	<b>5,5%</b>	<b>32,9%</b>	<b>46,8%</b>	<b>0,9%</b>	<b>2,0%</b>	<b>100,0%</b>
Ensemble	Effectifs totaux	208 050	242 613	523 726	384 089	54 807	228 955	1 642 240
	Évolution	1,3%	-0,6%	1,2%	2,2%	-0,5%	1,5%	1,2%
	Évolution hors doubles inscriptions en CPGE	1,3%	-0,8%	1,1%	1,9%	-0,5%	1,4%	1,0%
	<b>Répartition</b>	<b>12,7%</b>	<b>14,8%</b>	<b>31,9%</b>	<b>23,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>13,9%</b>	<b>100,0%</b>
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	<i>35 104</i>	<i>47 362</i>	<i>82 227</i>	<i>74 210</i>	<i>15 759</i>	<i>36 336</i>	<i>290 998</i>
	<i>Évolution</i>	<i>2,1%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>1,9%</i>	<i>1,6%</i>	<i>-1,5%</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,3%</i>
	<i>Évolution hors doubles inscriptions en CPGE</i>	<i>2,6%</i>	<i>-0,6%</i>	<i>1,8%</i>	<i>-0,2%</i>	<i>-1,5%</i>	<i>1,4%</i>	<i>0,8%</i>

Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

les IUT à ces bacheliers depuis plusieurs années. Leur taux de poursuite vers les IUT est de 11,6%.

Le taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux à l'université est de 70,6% (y compris IUT), en légère baisse. Ce sont les bacheliers qui s'inscrivent le plus en CPGE, les doubles inscriptions les concernent donc principalement. Hors doubles inscriptions, le taux de poursuite des bacheliers généraux diminue de 0,4 point, à 61,8%.

Quant aux nouveaux bacheliers professionnels, dont l'orientation privilégiée est surtout les Sections de Techniciens Supérieurs,

ils sont cette année encore moins nombreux à se diriger vers l'université : leur taux de poursuite y est de 6,8%, en diminution de 1,2 point.

Les constats par disciplines sont contrastés (*tableau 1 a*) et les nouveaux bacheliers sont moins nombreux dans les filières économiques (-1,3% ; -2,5% h. CPGE), en STAPS (-1,5%), ainsi que dans les filières scientifiques hors prise en compte des conventionnements (+1,6% mais -1,3% h. CPGE). Ils sont en revanche plus nombreux à être inscrits cette année dans les disciplines littéraires (+2,0% ; +1,9% h. CPGE) et en

IUT (+1,5%). La PACES accueille également plus de nouveaux bacheliers (+1,4%), après des renversements de tendance successifs entre 2014 et 2016 dans cette année de préparation aux concours de santé.

Ces évolutions suivent globalement celles de l'ensemble des effectifs sauf en arts-lettres, sciences du langage où le nombre de néo-bacheliers augmente (+1,2 ; +0,7% h. CPGE) a contrario du total des effectifs de cette discipline, ainsi qu'en sciences économiques-gestion et en pluri droit, disciplines dans lesquelles ils s'inscrivent moins que les autres étudiants.

**TABLEAU 2 - Effectifs et proportions de nouveaux bacheliers qui entrent à l'université** (France métropolitaine + DOM)

	Répartition par séries							
	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Ensemble	
	2017	Rappel 2016	2017	Rappel 2016	2017	Rappel 2016	2017	Rappel 2016
<b>Nombre de bacheliers à la session précédente</b>	<b>337 714</b>	<b>327 078</b>	<b>128 488</b>	<b>126 578</b>	<b>177 570</b>	<b>179 841</b>	<b>643 772</b>	<b>633 497</b>
Universités	238 452	231 817	40 440	41 241	12 106	14 338	290 998	287 396
<b>Taux de poursuite à l'université (%)</b>	<b>70,6</b>	<b>70,9</b>	<b>31,5</b>	<b>32,6</b>	<b>6,8</b>	<b>8,0</b>	<b>45,2</b>	<b>45,4</b>
<b>Taux de poursuite à l'université hors doubles inscriptions en CPGE (%)</b>	<b>61,8</b>	<b>62,2</b>	<b>30,5</b>	<b>31,7</b>	<b>6,8</b>	<b>7,9</b>	<b>40,4</b>	<b>40,7</b>
dont IUT	32 255	31 721	14 844	14 630	765	817	47 864	47 168
<b>Taux de poursuite en IUT (%)</b>	<b>9,6</b>	<b>9,7</b>	<b>11,6</b>	<b>11,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>7,4</b>	<b>7,4</b>
dont Santé	34 797	34 318	1 232	1 190	307	320	36 336	35 828
<b>Taux de poursuite en Santé (%)</b>	<b>10,3</b>	<b>10,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>5,6</b>	<b>5,7</b>

Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

**TABLEAU 3 - Proportion de femmes à l'université en 2017-2018** (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	Effectifs de femmes à l'université	Évolution	Évolution h. CPGE	% de femmes
<b>Droit sciences politiques</b>	<b>66,8%</b>	<b>65,2%</b>	<b>48,9%</b>	<b>134 840</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,9%</b>	<b>65,6%</b>
Sciences économiques, gestion	51,3%	54,8%	45,3%	85 498	0,0%	-0,3%	52,5%
AES	57,7%	63,7%	75,0%	18 285	-5,2%	-5,7%	58,3%
Pluri Droit, sciences éco, AES	56,5%	64,6%		1 261	2,4%	2,2%	60,7%
<b>Total Économie, AES</b>	<b>52,7%</b>	<b>55,4%</b>	<b>45,4%</b>	<b>105 044</b>	<b>-0,9%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>53,5%</b>
Arts, lettres, sciences du langage	69,2%	71,6%	65,8%	64 490	-1,3%	-1,5%	69,5%
Langues	72,8%	76,6%	66,8%	82 250	-0,1%	-0,1%	73,3%
Sciences humaines sociales	67,5%	69,8%	54,8%	200 581	1,9%	1,9%	68,0%
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	74,7%	71,7%	51,0%	9 389	9,1%	5,6%	73,9%
<b>Total Arts, lettres, langues, SHS</b>	<b>69,6%</b>	<b>70,8%</b>	<b>59,1%</b>	<b>356 710</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,9%</b>	<b>69,6%</b>
Sciences fondamentales et application	27,9%	28,5%	31,0%	57 138	4,7%	3,8%	28,4%
Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	63,0%	59,9%	55,0%	54 352	-0,6%	-0,6%	61,2%
Pluri sciences	41,0%	55,0%	34,4%	14 880	3,0%	8,7%	41,5%
<b>Total Sciences</b>	<b>39,8%</b>	<b>36,2%</b>	<b>40,7%</b>	<b>126 370</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,1%</b>	<b>38,8%</b>
<b>STAPS</b>	<b>28,7%</b>	<b>35,9%</b>	<b>40,2%</b>	<b>16 252</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,8%</b>	<b>29,7%</b>
<b>Total disciplines générales</b>	<b>57,0%</b>	<b>58,4%</b>	<b>48,1%</b>	<b>739 216</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>57,1%</b>
Médecine	75,5%	62,5%	51,9%	86 782	2,5%	2,5%	63,5%
Odontologie	46,9%	54,6%	48,6%	5 475	1,9%	1,9%	54,5%
Pharmacie	75,8%	63,6%	61,3%	14 964	0,9%	0,9%	63,9%
Pluri santé	68,6%	72,6%		40 404	1,6%	1,6%	68,6%
<b>Total Santé</b>	<b>69,8%</b>	<b>62,1%</b>	<b>53,6%</b>	<b>147 625</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,1%</b>	<b>64,5%</b>
IUT Secondaire	25,0%			35 326	1,1%	1,1%	71,7%
IUT Tertiaire	51,5%			12 298	2,6%	2,6%	17,9%
<b>Total IUT</b>	<b>40,4%</b>			<b>47 624</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>40,4%</b>
<b>Total Universités</b>	<b>56,0%</b>	<b>59,4%</b>	<b>48,2%</b>	<b>934 465</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,2%</b>	<b>56,9%</b>

Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

## Une année de mise en place de la réforme du master

Les inscriptions en troisième année de diplôme national de licence (licence professionnelle comprise) ont augmenté de +1,9 % entre les rentrées 2015 et 2016 (+2,3 % pour les licences générales), hausse stable par rapport à celle observée entre 2014 et 2015 (+2,5 % ; +3,5 % pour les licences générales). Les effectifs de la première année de master ne suivent pas une tendance comparable. Ils diminuent de 4,9 % cette année, première année universitaire après la mise en place de la réforme du master ; la baisse concerne tous les masters y compris ceux dédiés aux Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (masters MEEF) : -2,5 % en M1. Les effectifs en deuxième année de master sont quant à eux plus nombreux avec 1,8 % d'inscriptions supplémentaires en M2. L'entrée en première année est maintenant sélective – sauf dérogations –, en accord avec la structure du cursus LMD instauré depuis 1998, quand une sélection était auparavant souvent

effectuée entre les deux années de master. La réforme du master instaure un droit à la poursuite d'études : les étudiants qui n'ont reçu aucune réponse positive pour entrer en M1 peuvent déposer un recours auprès du rectorat qui doit leur faire trois propositions dans des M1 alternatifs, éventuellement dans un autre établissement de la région académique. Cette procédure peut, de fait, induire un décalage temporel des inscriptions et rendre plus difficile leur comptabilisation cette année.

Au sein du cursus master pris dans sa globalité, le nombre d'étudiants progresse légèrement (+0,5 %), le dynamisme des masters MEEF ralentissant en cette quatrième année d'existence : +0,5 % après +4,7 % en 2016. En cursus master hors santé, 39,3 % (-1,6 point depuis 2016-2017) des inscrits sont en 1<sup>re</sup> année de diplôme national de master<sup>4</sup> (M1) et 38,6 % (+1,1 point depuis 2016) en 2<sup>e</sup> année (M2). Les autres formations relevant du cursus master (formation d'ingénieur, diplôme des IEP, etc.)

4. Le diplôme national de master recouvre les masters LMD et les masters MEEF.

représentent 22,0 % (+0,4 point) des inscrits. En particulier, en sciences fondamentales et applications, 39,8 % des inscrits en cursus master le sont en formation d'ingénieurs. Dans les masters MEEF créés à la rentrée 2013, les étudiants se préparent très majoritairement à l'enseignement, avec une légère prévalence de l'enseignement dans le premier degré (49,1 % et 43,1 % pour le second degré). Les masters MEEF « Pratique et ingénierie de la formation » et « Encadrement éducatif » représentent beaucoup moins d'inscriptions (respectivement 4,9 % et 2,9 %). Dans les diplômes d'universités (DU) « formation adaptée à l'enseignement » (voir encadré), créés pour les lauréats aux concours de l'enseignement déjà titulaires d'un master ou dispensés et qui représentent 14,8 % des inscrits dans les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education, il y a également davantage d'inscrits pour l'enseignement dans le premier degré (55,3 % ; 42,2 % se destinent à l'enseignement dans le second degré). Les inscriptions dans ces formations (masters MEEF et DU spécifiques) se stabilisent en 2017-2018 : -0,1 %, après

**TABLEAU 4 - Proportion d'étudiants de nationalité étrangère et de non-bacheliers de nationalité étrangère dans les effectifs universitaires en 2017-2018** (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Licence		Master		Doctorat		Ensemble					
	%	% non bacheliers	%	% non bacheliers	%	% non bacheliers	Effectifs	Évolution	%	Effectifs non bacheliers	Évolution	% non bacheliers
<b>Droit sciences politiques</b>	<b>11,0 %</b>	<b>60,5 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>78,3 %</b>	<b>38,0 %</b>	<b>87,8 %</b>	<b>27 594</b>	<b>3,4 %</b>	<b>13,4 %</b>	<b>19 474</b>	<b>2,1 %</b>	<b>70,6 %</b>
Sciences économiques, gestion	17,8 %	66,5 %	28,8 %	84,9 %	54,7 %	91,6 %	36 997	1,4 %	22,7 %	28 325	1,2 %	76,6 %
AES	17,7 %	52,3 %	10,9 %	77,7 %	25,0 %	100,0 %	5 324	0,2 %	17,0 %	2 877	0,5 %	54,0 %
Pluri Droit, sciences éco, AES	25,3 %	36,0 %	27,7 %	74,8 %			552	12,0 %	26,6 %	316	15,8 %	57,2 %
<b>Total Économie, gestion, AES</b>	<b>17,9 %</b>	<b>63,1 %</b>	<b>27,9 %</b>	<b>84,6 %</b>	<b>54,6 %</b>	<b>91,6 %</b>	<b>42 873</b>	<b>1,3 %</b>	<b>21,8 %</b>	<b>31 518</b>	<b>1,3 %</b>	<b>73,5 %</b>
Arts, lettres, sciences du langage	15,2 %	85,8 %	31,3 %	91,3 %	49,0 %	92,0 %	19 051	1,8 %	20,5 %	16 844	1,0 %	88,4 %
Langues	17,9 %	64,5 %	29,3 %	83,6 %	45,6 %	88,1 %	22 624	2,5 %	20,2 %	15 793	1,0 %	69,8 %
Sciences humaines sociales	7,9 %	65,5 %	10,9 %	81,1 %	33,9 %	90,9 %	30 090	3,2 %	10,2 %	22 869	3,9 %	76,0 %
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	20,8 %	90,8 %	44,7 %	94,4 %	19,6 %	90,0 %	3 432	13,0 %	27,0 %	3 169	12,9 %	92,3 %
<b>Total Arts, lettres, langues, SHS</b>	<b>12,6 %</b>	<b>71,3 %</b>	<b>15,9 %</b>	<b>84,7 %</b>	<b>39,2 %</b>	<b>90,9 %</b>	<b>75 197</b>	<b>3,0 %</b>	<b>14,7 %</b>	<b>58 675</b>	<b>2,7 %</b>	<b>78,0 %</b>
Sciences fondamentales et application	18,0 %	73,9 %	31,3 %	86,8 %	50,3 %	94,4 %	51 507	9,0 %	25,6 %	42 801	9,2 %	83,1 %
Sciences de la Terre, de la vie et de l'univers	8,2 %	63,0 %	20,9 %	84,2 %	32,4 %	92,3 %	12 893	6,1 %	14,5 %	10 201	7,6 %	79,1 %
Pluri sciences	9,5 %	50,6 %	31,0 %	89,3 %	17,5 %	89,3 %	3 738	9,9 %	10,4 %	2 082	10,0 %	55,7 %
<b>Total Sciences</b>	<b>13,8 %</b>	<b>69,4 %</b>	<b>28,8 %</b>	<b>86,4 %</b>	<b>42,9 %</b>	<b>93,8 %</b>	<b>68 138</b>	<b>8,5 %</b>	<b>20,9 %</b>	<b>55 084</b>	<b>8,9 %</b>	<b>80,8 %</b>
<b>STAPS</b>	<b>2,3 %</b>	<b>47,7 %</b>	<b>8,2 %</b>	<b>85,3 %</b>	<b>23,3 %</b>	<b>93,0 %</b>	<b>1 755</b>	<b>-10,6 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>1 083</b>	<b>-14,3 %</b>	<b>61,7 %</b>
<b>Total disciplines générales</b>	<b>12,9 %</b>	<b>53,9 %</b>	<b>20,7 %</b>	<b>66,4 %</b>	<b>41,5 %</b>	<b>85,3 %</b>	<b>215 557</b>	<b>4,3 %</b>	<b>16,6 %</b>	<b>134 316</b>	<b>4,2 %</b>	<b>62,3 %</b>
Médecine	8,1 %	86,0 %	8,8 %	77,8 %	20,6 %	90,9 %	12 024	-0,8 %	8,8 %	9 460	-1,1 %	78,7 %
Odontologie	25,0 %	87,5 %	6,3 %	64,0 %	11,4 %	75,0 %	645	-8,6 %	6,4 %	415	-18,5 %	64,3 %
Pharmacie	17,7 %	89,8 %	5,9 %	50,3 %	39,6 %	96,5 %	1 507	7,6 %	6,4 %	832	5,2 %	55,2 %
Pluri santé	6,8 %	34,5 %	16,2 %	89,5 %			3 997	15,4 %	6,8 %	1 389	17,6 %	34,8 %
<b>Total Santé</b>	<b>7,1 %</b>	<b>45,4 %</b>	<b>8,2 %</b>	<b>74,3 %</b>	<b>23,9 %</b>	<b>92,4 %</b>	<b>18 173</b>	<b>2,7 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>12 096</b>	<b>0,4 %</b>	<b>66,6 %</b>
IUT Secondaire	6,9 %	64,7 %					3 410	-3,3 %	6,9 %	2 206	-7,9 %	64,7 %
IUT Tertiaire	4,5 %	41,6 %					3 112	-1,1 %	4,5 %	1 296	-1,2 %	41,6 %
<b>Total IUT</b>	<b>5,5 %</b>	<b>53,7 %</b>					<b>6 522</b>	<b>-2,3 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>3 502</b>	<b>-5,5 %</b>	<b>53,7 %</b>
<b>Total Universités</b>	<b>11,6 %</b>	<b>65,7 %</b>	<b>17,3 %</b>	<b>83,1 %</b>	<b>41,2 %</b>	<b>92,0 %</b>	<b>240 252</b>	<b>4,0 %</b>	<b>14,6 %</b>	<b>181 432</b>	<b>3,7 %</b>	<b>75,5 %</b>

Note de lecture : 17,9 % des étudiants inscrits en sciences économiques-gestion, en cursus licence, sont des étrangers.

Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

+4,3 % entre 2015 et 2016 et une croissance de +14,4 % entre 2014 et 2015.

Le cursus doctorat, en revanche, accuse une baisse d'inscriptions continue depuis dix ans mais cette baisse ralentit cette année (-0,7 % entre 2016 et 2017, après -2,3 % entre 2015 et 2016).

En cursus doctorat, près de la moitié des inscrits sont dans les disciplines scientifiques (46,8 %, -0,6 point par rapport à 2016-2017), surtout en sciences fondamentales et applications (27,7 %). En sciences, les inscriptions en doctorat sont d'ailleurs en légère hausse (+0,6 %). Les disciplines littéraires regroupent 32,9 % (-0,4 point) des doctorants malgré une diminution des inscriptions dans ces disciplines de 2,0 %, à la fois en arts-lettres-sciences du langage (-1,3 %), en langues (-1,7 %) et en sciences humaines (-2,4 %); le droit et les sciences politiques concentrent également une part importante des inscrits de ce cursus : 11,9 % (+0,3 point) avec des doctorants plus nombreux (+2,1 %).

**Tous cursus confondus, tout niveau, une augmentation des effectifs globaux qui se poursuit dans la plupart des disciplines après les entrées des années précédentes**

En 2017-2018, le nombre d'étudiants augmente partout : dans les disciplines générales (+1,2 %; +1,0 % h. CPGE) (*tableau 1 a*), en santé (+1,5 %) (*tableau 1 c*), ainsi qu'en IUT (+1,5 %) (*tableau 1 b*).

Les étudiants sont plus nombreux dans les disciplines générales scientifiques pour la quatrième année consécutive (+2,6 %; +2,3 % h. CPGE), notamment après les forts afflux de nouveaux bacheliers, entre 2015 et 2016 surtout (+9,2 % h. CPGE) et l'année dernière (+3,0 h. CPGE). L'augmentation est la plus forte en sciences fondamentales et applications (+3,7 %; +3,5 % h. CPGE) et surtout en pluri-sciences (+7,1 %), formations généralistes dans lesquelles sont souvent enregistrées les inscriptions des étudiants qui sont parallèlement en CPGE scientifiques, au moins en première année de licence; cette année l'essor des diplômes laissant ouvertes les possibilités de spécialisations n'est pas imputable aux seules doubles inscriptions, hors cpge la hausse est identique : +7,0 %.

Les inscriptions en STAPS sont moins nombreuses pour la première fois en dix ans (-0,5 %) après un ralentissement progressif du dynamisme de cette filière : de +12,4 % entre les rentrées 2012 et 2013 à +2,8 % en 2016-2017), beaucoup d'établissements ayant mis en place des capacités d'accueil restrictives pour faire face à la saturation de leurs formations. Le nombre total d'étudiants en formations de santé progresse depuis de nombreuses années (+1,5 % en 2017-2018). Que ce soit en médecine, en odontologie ou en pharmacie, la hausse des inscriptions se poursuit (+1,6 % en médecine après +0,9 % en 2016-2017; +1,0 % en odontologie après +2,7 %; +1,0 % en pharmacie après +2,1 %) (*tableau 1 c*). Les filières PACES et PLURIPASS<sup>5</sup> sont attractives, les inscriptions y sont plus nombreuses de +1,4 % (+0,4 % en 2016-2017); le numerus clausus a parallèlement augmenté de 3,8 % entre 2016 et 2017 (après +1,0 % entre 2015 et 2016), ouvrant davantage de places aux concours présentés pendant cette année de préparation. Dans cette année liminaire à la sélection finale élevée, on observe que 31,0 % des inscrits sont des étudiants qui redoublent leur année (part stable) et que 2,5 % sont des étudiants qui sont en réorientation après une année de licence (2,1 % en 2016).

Parmi l'ensemble des inscrits en première année de licence LMD en 2017-2018, 23,2 % (22,8 % en 2016) étaient déjà inscrits en L1 l'année précédente et redoublent, ou sont en réorientation après avoir été inscrits dans une autre licence; 2,7 % (idem en 2016) des inscrits en licence LMD viennent d'une PACES ou d'une PLURIPASS.

Les étudiants sont beaucoup plus nombreux qu'en 2016-2017 en pluri-lettres (+10,2 %; 8,1 % h. CPGE) : peu répandus jusqu'ici, les formations généralistes en cursus licence se développent pour permettre à l'étudiant d'affiner progressivement son choix d'orientation. Les étudiants sont également davantage inscrits en sciences humaines et sociales (*tableau 1 a*), en droit-sciences politiques et en langues (respectivement +2,0 %, +1,3 % et +0,4 %; +2,1 % h. CPGE pour les sciences humaines et sociales, +1,3 % h. CPGE pour le droit-sciences politiques et +0,4 % h. CPGE pour les langues).

5. PLURIPASS est un parcours de formation pluridisciplinaires qui permet d'accéder aux études de santé, mis en place à Angers en remplacement de la PACES.

Par contre, les inscriptions sont stables en sciences économiques – gestion et continuent à diminuer en administration économique et sociale (-5,8 % après -0,7 % en 2016; -6,3 % h. CPGE après -1,2 %) et en arts-lettres-sciences du langage (-1,2 % après -3,2 %; -1,3 % h.cpgge après -3,5 %).

En sciences de la Terre, de la vie et de l'univers, c'est un renversement de tendance après plusieurs années de hausses marquées dans cette discipline : les inscriptions y sont moins fréquentes cette année (-1,3 % après +7,0 % en 2016; -1,1 % h.cpgge après +5,7 %). Les effectifs en IUT sont stables (+0,1 %) en 2017-2018 (*tableau 1 b*), malgré la hausse des nouveaux bacheliers (+1,5 %). Les inscriptions diminuent en deuxième année (-0,2 %) après une baisse en première année l'année précédente (-0,3 % entre 2015 et 2016) et les effectifs globaux augmentent peu en première année en 2017 : +0,5 %. Ces évolutions en année 1, qui ne suivent pas celles des néo-bacheliers, s'expliquent en partie par une baisse des inscriptions d'étudiants redoublants ou se réorientant dans un autre DUT : -5,0 % entre 2016-2017 et 2017-2018, -6,6 % entre 2015 et 2016. Le nombre d'étudiants non néo-bacheliers s'inscrivant en première année de DUT après une année hors université diminue également : -3,8 % (après -9,8 % entre 2015 et 2016). Le secteur des services est légèrement plus dynamique (+0,2 %).

**Les femmes restent plus nombreuses à l'université, excepté en cursus doctorat**

En 2017-2018, près de six étudiants inscrits à l'université sur dix sont des étudiantes (*tableau 3*). Elles sont majoritaires en cursus licence et en cursus master mais restent minoritaires en cursus doctorat (48,2 %).

Les femmes sont majoritaires dans les disciplines littéraires. Elles représentent 73,3 % des effectifs en langues, 69,5 % en arts-lettres-sciences du langage, 68,0 % en sciences humaines et sociales, et 65,6 % en droit-sciences politiques. A contrario, elles ne représentent que 38,8 % des inscrits en sciences, 29,7 % des inscrits en STAPS et 40,4 % (+0,5 point par rapport à 2016-2017) des inscrits en IUT.

La médecine, l'odontologie et la pharmacie sont des filières fortement féminisées :

**TABLEAU 5 - Effectifs universitaires en 2017-2018 par université et par académie (France métropolitaine + DOM)**

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	Nouveaux entrants	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE
Aix-Marseille	63 948	-	-	13 311	3,3%	3,9%
Avignon	6 768	-	-	1 941	-0,4%	0,0%
<b>Aix-Marseille*</b>	<b>73 784</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,5%</b>	<b>15 252</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,4%</b>
Amiens	26 721	-	-	6 999	3,1%	3,5%
<b>Amiens*</b>	<b>28 636</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,3%</b>	<b>6 999</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,5%</b>
COMUE Université Bourgogne Franche Comté	1 714	-	-	-	-	-
Besançon	20 506	-	-	4 947	-1,3%	-1,5%
<b>Besançon*</b>	<b>23 244</b>	<b>5,2%</b>	<b>5,6%</b>	<b>4 947</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-1,5%</b>
Bordeaux	50 174	-	-	10 388	1,8%	0,8%
Bordeaux III	15 485	-	-	4 053	16,9%	17,4%
Pau	12 331	-	-	3 056	-1,0%	0,0%
<b>Bordeaux*</b>	<b>80 755</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,7%</b>	<b>17 497</b>	<b>4,4%</b>	<b>4,2%</b>
Caen	27 465	-	-	6 700	0,3%	2,0%
<b>Caen*</b>	<b>28 707</b>	<b>-1,4%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>6 700</b>	<b>0,3%</b>	<b>2,0%</b>
Clermont Auvergne	31 282	-	-	6 967	5,6%	6,1%
<b>Clermont-Ferrand*</b>	<b>32 372</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,7%</b>	<b>6 967</b>	<b>5,6%</b>	<b>6,1%</b>
Corse	3 923	-	-	1 005	-0,9%	-1,3%
<b>Corse*</b>	<b>4 219</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,8%</b>	<b>1 005</b>	<b>-0,9%</b>	<b>-1,3%</b>
COMUE Université Paris-Est	1 334	-	-	-	-	-
Marne-la-Vallée	12 050	-	-	2 431	8,2%	8,6%
Paris XII	26 960	-	-	6 327	2,0%	2,8%
Paris XIII	20 600	-	-	4 733	0,9%	-0,1%
Paris VIII	22 154	-	-	3 853	-0,5%	1,0%
<b>Créteil*</b>	<b>88 262</b>	<b>1,7%</b>	<b>2,0%</b>	<b>17 344</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,3%</b>
Dijon	27 414	-	-	6 631	0,5%	1,7%
<b>Dijon*</b>	<b>28 821</b>	<b>-2,0%</b>	<b>-2,0%</b>	<b>6 631</b>	<b>0,5%</b>	<b>1,7%</b>
COMUE Université de Grenoble	2 787	-	-	-	-	-
Chambéry	13 774	-	-	3 488	6,1%	6,3%
Grenoble Alpes	42 775	-	-	10 267	1,1%	0,8%
<b>Grenoble</b>	<b>61 541</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>13 755</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,2%</b>
Artois	11 529	-	-	2 959	3,5%	4,2%
Lille	69 330	-	-	13 985	4,5%	5,4%
Littoral	8 683	-	-	2 364	0,1%	-0,3%
Valenciennes	11 878	-	-	2 811	5,9%	3,2%
<b>Lille*</b>	<b>106 905</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,0%</b>	<b>22 119</b>	<b>4,1%</b>	<b>4,3%</b>
Limoges	15 956	-	-	3 649	4,9%	4,8%
<b>Limoges*</b>	<b>16 548</b>	<b>4,1%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3 649</b>	<b>4,9%</b>	<b>4,8%</b>
Lyon I	38 002	-	-	7 361	0,8%	-1,2%
Lyon II	28 883	-	-	5 195	-0,6%	-2,1%
Lyon III	28 069	-	-	4 933	-11,2%	-13,2%
St-Etienne	18 779	-	-	4 889	-2,2%	-0,7%
<b>Lyon*</b>	<b>118 650</b>	<b>0,0%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>22 378</b>	<b>-3,1%</b>	<b>-4,2%</b>
Montpellier	41 343	-	-	7 289	0,1%	-1,7%
Montpellier III	19 513	-	-	4 525	3,1%	3,3%
Nîmes	4 495	-	-	1 609	-7,1%	-3,6%
Perpignan	9 057	-	-	2 107	1,9%	2,8%
<b>Montpellier*</b>	<b>77 756</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,6%</b>	<b>15 530</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,2%</b>
Lorraine	58 925	-	-	12 645	-3,2%	-3,3%
<b>Nancy-Metz*</b>	<b>61 204</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,1%</b>	<b>12 645</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-3,3%</b>
Angers	22 887	-	-	5 059	4,2%	4,5%
Le Mans	10 117	-	-	2 719	2,1%	1,8%
Nantes	36 948	-	-	8 723	-1,9%	-1,9%
<b>Nantes*</b>	<b>73 557</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>16 501</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,6%</b>
COMUE Université Côte d'Azur	1 162	-	-	-	-	-
Nice	28 333	-	-	6 676	5,2%	-2,0%
Toulon	9 689	-	-	2 623	0,0%	-0,8%
<b>Nice*</b>	<b>40 669</b>	<b>2,6%</b>	<b>0,0%</b>	<b>9 299</b>	<b>3,7%</b>	<b>-1,7%</b>

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	Nouveaux entrants	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE
Orléans	16 629	-	-	4 558	-2,1%	-1,5%
Tours	25 843	-	-	6 304	3,3%	4,7%
<b>Orléans - Tours*</b>	<b>44 736</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,5%</b>	<b>10 862</b>	<b>1,0%</b>	<b>2,1%</b>
COMUE Université Paris Lumières	56	-	-	-	-	-
COMUE Université de recherche Paris Sciences et Lettres	694	-	-	136	-	-
Paris I	41 987	-	-	6 892	-2,0%	-2,8%
Paris II	16 681	-	-	2 462	3,0%	3,0%
Paris III	15 827	-	-	2 823	-5,8%	-6,5%
Sorbonne Université	54 711	-	-	10 283	0,6%	0,3%
Paris V	31 690	-	-	4 620	-11,4%	-11,9%
Paris VII	25 624	-	-	4 439	1,8%	-1,3%
<b>Paris*</b>	<b>190 316</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,5%</b>	<b>31 655</b>	<b>-1,7%</b>	<b>-3,0%</b>
La Rochelle	8 373	-	-	2 231	10,7%	10,7%
Poitiers	26 118	-	-	5 846	5,8%	5,2%
<b>Poitiers*</b>	<b>35 965</b>	<b>3,4%</b>	<b>2,8%</b>	<b>8 077</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,6%</b>
Reims	22 858	-	-	5 544	2,9%	2,3%
<b>Reims*</b>	<b>24 110</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,8%</b>	<b>5 544</b>	<b>2,9%</b>	<b>2,3%</b>
Brest	19 986	-	-	5 087	12,3%	12,6%
Bretagne Sud	8 245	-	-	2 004	-4,7%	-6,9%
Rennes I	27 464	-	-	4 942	-3,1%	-4,2%
Rennes II	20 687	-	-	5 746	0,3%	-1,5%
<b>Rennes*</b>	<b>79 377</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-2,3%</b>	<b>17 779</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,7%</b>
Le Havre	7 880	-	-	2 109	3,1%	3,0%
Rouen	28 415	-	-	6 787	-0,2%	-0,6%
<b>Rouen*</b>	<b>38 323</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,7%</b>	<b>8 896</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,2%</b>
Mulhouse	9 651	-	-	2 300	22,3%	25,3%
Strasbourg	48 927	-	-	8 832	0,1%	-0,1%
<b>Strasbourg*</b>	<b>60 498</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,2%</b>	<b>11 132</b>	<b>4,0%</b>	<b>4,4%</b>
Insitut national universitaire d'Albi	3 686	-	-	1 154	-5,3%	-6,4%
Toulouse I	21 320	-	-	4 017	10,6%	10,7%
Toulouse II	27 244	-	-	5 468	1,1%	1,1%
Toulouse III	31 478	-	-	6 822	-5,1%	-6,3%
<b>Toulouse*</b>	<b>86 952</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,9%</b>	<b>17 461</b>	<b>0,1%</b>	<b>-0,3%</b>
COMUE Université Paris Saclay	10 533	-	-	30	-	-
Cergy Pontoise	15 052	-	-	3 777	-2,6%	-2,8%
Evry-Val-d'Essonne	9 024	-	-	2 747	13,5%	12,1%
Paris X	30 370	-	-	5 998	-1,4%	-2,9%
Paris XI	21 964	-	-	4 646	5,7%	1,5%
Versailles-Saint-Quentin	14 117	-	-	3 466	1,4%	-1,6%
<b>Versailles*</b>	<b>106 034</b>	<b>0,9%</b>	<b>0,3%</b>	<b>20 664</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,4%</b>
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>1 611 941</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,0%</b>	<b>331 288</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,9%</b>
<b>Mayotte</b>	<b>1 027</b>	-	-	<b>302</b>	<b>-11,2%</b>	<b>-11,2%</b>
Antilles	10 116	-	-	3 067	3,9%	3,6%
<b>Guadeloupe</b>	<b>11 173</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,8%</b>	<b>3 067</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,6%</b>
Guyane	2 580	-	-	947	4,5%	5,9%
<b>Guyane</b>	<b>3 360</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>947</b>	<b>4,5%</b>	<b>5,9%</b>
La Réunion	13 554	-	-	4 431	-5,2%	-4,6%
<b>La Réunion</b>	<b>14 739</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,6%</b>	<b>4 431</b>	<b>-5,2%</b>	<b>-4,6%</b>
<b>Total DOM</b>	<b>30 299</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>8 747</b>	<b>-1,4%</b>	<b>-1,1%</b>
<b>France métr. + DOM</b>	<b>1 642 240</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,0%</b>	<b>340 035</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,9%</b>

\* y compris Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation  
Source : MESRI-SIES/Système d'information SISE

les femmes représentent respectivement 63,5 %, 54,5 % et 63,9 % des effectifs. Elles représentent également la majorité en PACES (68,6 %).

## Des étudiants étrangers plus nombreux en 2017-2018

À la rentrée 2017, 240 250 étudiants des universités de France métropolitaine et DOM sont étrangers (tableau 4). Ces effectifs continuent à augmenter (+4,0 % par rapport à 2016-2017) et leur part croît légèrement (14,6 % des inscriptions étudiantes à l'université) même si elle varie nettement d'un cursus à l'autre : les étudiants de nationalité étrangère sont surreprésentés en doctorat mais sont plus nombreux à s'inscrire en licence cette année qu'en 2016. Ils représentent 11,6 % des étudiants inscrits en cursus licence, (+0,7 point), 17,3 % des inscrits en cursus master et 41,2 % des inscrits en cursus doctorat.

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat suit une tendance descendante. Ils représentent 75,5 % de l'ensemble des étudiants étrangers (75,7 % en 2016-2017, 76,1 % en 2015-2016). Pour la majorité d'entre eux, ils viennent suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers est surtout due aux étudiants africains qui plébiscitent toujours plus la France pour leurs études et représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (49,9 % ; +1,5 point). Les étudiants européens représentent 23,0 % (-0,7 point) des étudiants étrangers ; plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. Les étudiants asiatiques représentent 18,6 % des étudiants étrangers (-0,5 point), et les étudiants américains 8,3 % (-0,2 point).

Les trois nationalités les plus représentées restent les mêmes : les étudiants algériens (27 100), devant les Marocains (26 700) et les Chinois (16 100). Le nombre d'étudiants algériens est de nouveau en forte hausse cette année (+16,6 %). Le nombre d'étudiants marocains augmente lui aussi encore, quoique nettement plus modérément (+4,0 % par rapport à 2016-2017), en revanche le nombre d'étudiants chinois stagne (-0,6 % par rapport à 2016-2017).

A l'université, les étudiants étrangers sont majoritairement inscrits en économie, gestion, AES. En doctorat, plus de la moitié des inscrits dans ces disciplines sont étrangers. C'est principalement en sciences qu'ils s'inscrivent davantage cette année (+8,5 %).

**Aurélie Delaporte  
et Diane Marlat  
MESRI-SIES**

### ESPE, Cadre National des Formations et convention EPSCP - CPGE : impacts sur les évolutions

Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013, remplaçant les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ces nouvelles écoles organisent les formations du master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui préparent aux nouveaux concours de recrutement. On considère dans l'enquête SISE que les masters MEEF et les DU « formation adaptée enseignement » sont les seules formations prises en charge par les ESPE. Les inscriptions pour les lauréats au concours sont possibles soit dans un M2 MEEF soit, pour les parcours adaptés définis par les commissions académiques, dans un DU « formation adaptée enseignement » spécifique (dispensés de diplôme ou déjà titulaire d'un master ne souhaitant pas se réinscrire en master MEEF).

Deux nouvelles dispositions règlementaires impactent – parfois en sens contraire – les évolutions observées depuis trois ans :

- le nouveau Cadre National des Formations (CNF), mis en place pour les diplômes de Licence en 2014-2015 (et progressivement pour les diplômes de Master depuis 2015-2016). Le CNF réduit considérablement le nombre

d'intitulés de diplôme. Ces nouveaux intitulés ont conduit à des modifications de classement par discipline : au changement de l'offre de formation des établissements, certains diplômes se sont précisés, d'autres à l'inverse, sont plus englobant et généraux, plus fréquemment classés en « pluri » ;

- la mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont font partie les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence LMD depuis trois ans, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées en université incluent ces doubles inscriptions. Les inscriptions correspondant à des conventionnements avec un EPSCP sont souvent sur des diplômes plus généralistes ou des « portails » poly-disciplinaires (premières années de licences conduisant à plusieurs parcours pour une spécialisation progressive), plus souvent classés en « pluri-sciences », « pluri-lettres », « pluri-droit ».

Ces deux évolutions impactent les effectifs détaillés par discipline, particulièrement les licences qui accueillent les inscriptions des élèves de CPGE. Les évolutions tenant compte des doubles inscriptions sont à périmètre réglementaire constant.

### Pour en savoir plus

- « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2016-2017 », *Note d'Information* n° 13, MENESR-SIES, décembre 2017.
- *Note flash* n° 5, 6, 9 et 10, MESRI-SIES, printemps 2018.
- « Résultats définitifs de la session 2017 du baccalauréat », *Note d'Information* n° 18, MENESR-Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, mars 2018.
- *Repères et références statistiques* (RERS) chapitre 6 et fiches 12.8 et 12.9.

## Source et définitions

L'étude porte sur les 65 universités françaises (France métropolitaine + DOM), sur l'institut national universitaire d'Albi, sur le centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, l'université de Lorraine, et neuf Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), qui soit délivrent elles-mêmes des diplômes (« Université Paris-Est », « Université de Grenoble Alpes », « Université Côte d'Azur », « Université Paris Saclay », « Université de recherche Paris Sciences et Lettres », « Université Paris Lumières », « Université Bourgogne-Franche-Comté »), soit comportent l'ESPE de leur académie (« Université Lille Nord de France » et « Languedoc-Roussillon Universités »).

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex-institut national polytechnique de Lorraine. L'université Clermont Auvergne a été créée par fusion des universités Clermont Ferrand I et Clermont Ferrand II, le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'université de Lille et Sorbonne université ont été créées au 1<sup>er</sup> janvier 2018 par fusion, respectivement, des trois universités lilloises et des universités Paris 4 et Paris 6.

Ces établissements répondent à l'enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant), qui recense les inscriptions acquittées par les étudiants. Parmi leurs éventuelles multiples inscriptions dans une université, une seule – dite **principale** – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire. Les étudiants sont donc comptabilisés en tant que personnes physiques dans les établissements. Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2017-2018. La situation est observée au 15 janvier 2018. Cette date permet de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ayant abandonné rapidement et ceux ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD.

Les **nouveaux bacheliers** sont des étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent en première année de cursus licence ou parfois de master dans l'enseignement supérieur universitaire (les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers).

Les effectifs inscrits dans les IUT regroupent les étudiants qui y préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un diplôme post-DUT.

### Cursus et diplômes

#### Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé.

L'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- le **cursus licence** regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac +2 (DUT notamment) ou bac +3 (licences LMD (licences dites générales, licences professionnelles), post-DUT, certaines formations paramédicales comme le certificat de capacité d'orthophoniste, les diplômes d'établissement etc.);

- le **cursus master** comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5 (masters LMD, formations d'ingénieur, certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, le diplôme d'Etat de sage-femme, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC) etc.);

- le **cursus doctorat** ne comprend que les doctorats d'Etat et les habilitations à diriger des recherches. (Les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, c'est pourquoi ces diplômes se retrouvent dans le cursus master).